

Aspects théoriques de la terminologie

Le chapitre 1 nous a servi d'introduction à la terminologie, que nous avons essayé de définir dans ses grandes lignes. Le but de ce deuxième chapitre sera d'aborder et d'approfondir des questions théoriques d'importance fondamentale dans l'histoire de cette – relativement – jeune discipline qu'est la terminologie.

Tout d'abord, nous reviendrons sur la définition de terminologie, mais cette fois-ci il ne s'agira plus de se limiter à la consultation de dictionnaires : nous donnerons la parole à quelques terminologues, linguistes-terminologues et linguistes de différentes orientations qui se sont exprimés sur ce sujet. Définir la terminologie revient aussi à s'interroger sur son rapport à la linguistique et, comme dans un jeu de domino, cette enquête en entraîne d'autres.

Dans une deuxième étape, nous nous pencherons sur une autre tentative de nature définitoire, celle concernant le statut théorique du *terme*, qui a souvent été menée par le biais d'une comparaison avec le *mot*.

La définition des rapports entre terminologie et linguistique et la comparaison entre *terme* et *mot* nous conduiront vers une troisième étape, consacrée à la réception de la TGT dans les milieux de la recherche en terminologie, avec une attention particulière au monde francophone. Nous examinerons d'abord les réactions à la théorie de Wüster et à l'école autrichienne qui se sont concrétisées dans des modèles théoriques alternatifs, pour passer ensuite aux auteurs promouvant une relecture de l'œuvre wüstérienne.

2.1. Qu'est-ce que la terminologie ?

Toute nouvelle discipline comporte un certain flottement dans sa définition à ses débuts. La terminologie n'a pas fait exception : après Wüster, de nombreux chercheurs ont apporté leur pierre à l'édifice épistémologique de la terminologie. Suivant AUGER 1988, CABRÉ (1998 : 27) identifie quatre phases dans l'évolution de la terminologie moderne. Dans une première phase que l'on pourrait étiqueter comme « les origines » (1930-1960), les premiers textes théoriques de Wüster et Lotte voient le jour et établissent les lignes-guides du travail de normalisation. La deuxième phase (1960-1975), définissable comme une phase de structuration de la discipline, a été marquée par des échanges scientifiques fructueux, qui se sont concrétisés surtout sous forme de colloques et collaborations internationales²². Sans doute, pour le monde francophone une impulsion significative est-elle venue de la création, au Québec, de l'Office de la Langue française (OLF)²³, qui a encouragé bon nombre de travaux dans cette direction. Une troisième phase, que l'on pourrait appeler « l'éclatement de la terminologie » (CABRÉ 1998 : 28), est à situer entre 1975 et 1985, décennie pendant laquelle on assiste à une véritable explosion de la terminologie, tant au niveau de la pratique que de la réflexion théorique. Cette phase est favorisée aussi par le développement des premiers outils informatiques. À l'informatique

²² Il ne faut pas oublier que l'affirmation et le développement de la terminologie dans cette deuxième phase sont dus aussi aux progrès de l'informatique, comme nous le verrons plus loin.

²³ La dénomination actuelle de l'organisme est OQLF : Office Québécois de la Langue Française.

de se tailler la part du lion dans la quatrième et dernière phase de développement de la terminologie (de 1985 à nos jours), où elle est étroitement imbriquée dans les industries de la langue et la linguistique de corpus.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans le premier chapitre, de parler des origines de la terminologie, par une illustration assez détaillée de la théorie wüsterienne. Ce qui nous intéresse ici, c'est de mettre en lumière comment s'est bâti le débat autour des textes de Wüster et des politiques linguistiques. Nous avons mentionné l'OLF du Québec : c'est l'organisme qui a accueilli, en 1975, un colloque international fondamental, « Essai de définition de la terminologie », où ont été posés les jalons pour la réflexion en terminologie dans le monde francophone. D'éminents linguistes et terminologues y ont participé, parmi lesquels Wüster lui-même, avec un exposé en français sur « Die allgemeine Terminologielehre », parue dans *Linguistics* l'année précédente.

Durant ces journées scientifiques le but a été de définir la terminologie, sous différents angles d'analyse : le rapport avec la linguistique, les aspects théoriques et pratiques, les buts de la terminologie, la formation des terminologues, la présentation de quelques banques de données, pour n'en citer que quelques-uns. À l'exception de Wüster, tous les intervenants au colloque appartiennent au monde francophone²⁴. Nous examinerons quelques contributions qui nous ont paru particulièrement intéressantes²⁵.

2.1.1. Louis Guilbert : terminologie et linguistique

Après les allocutions d'ouverture des autorités politiques, à Louis Guilbert d'ouvrir les travaux scientifiques du colloque OLF-STQ 1975. Sa contribution vise la délimitation des rapports entre terminologie et linguistique, suivant une articulation en quatre sections.

Dans la première, l'auteur examine certains aspects liés à la terminologie en tant que secteur de la linguistique. Tout d'abord, il insère la terminologie dans le lexique :

« Selon la définition de la terminologie en tant que collection de termes, elle apparaît comme un secteur particulier du lexique, dont la problématique se confondrait plus ou moins avec celle du lexique global. Il s'agirait de définir sa place dans le système linguistique en la soumettant aux différentes théories selon lesquelles on intègre le lexique dans l'activité langagière. » (1976a : 13)

Sur cette insertion de la terminologie dans la linguistique, Guilbert rejoint Wüster. Cependant, son analyse se situe dans une perspective beaucoup plus linguistique et prend en examen des points fondamentaux liés au terme²⁶ en tant que signe linguistique, s'éloignant ainsi de l'ingénieur autrichien. Un point de désaccord est constitué par la préexistence du concept à la dénomination, thèse wüsterienne que le linguiste s'attache à démonter :

²⁴ On pourrait dire que ce colloque a marqué le début d'une véritable réflexion sur la terminologie dans le monde francophone du Nord (Canada, France, Belgique, Suisse).

²⁵ Le volume recueillant ces contributions et auquel nous renvoyons est : *Essai de définition de la terminologie. Actes du colloque international de terminologie*. Québec, Manoir du Lac Delage du 5 au 8 octobre 1975. Québec : L'Éditeur officiel du Québec, 1976.

²⁶ Guilbert propose en réalité le mot *terminologisme* pour désigner l'unité lexicale scientifique ou technique, comme nous le verrons plus loin.

« [...] La conceptualisation préalable à l'acte de dénomination, en tant que processus intellectuel indépendant de la langue, [...] pourrait [...] se réaliser indépendamment de telle ou telle forme linguistique particulière et se transcrire en purs symboles "supranationaux". Mais la formulation du symbole ainsi que la construction d'une syntaxe symbolique ne sauraient être abstraites du langage de départ. La relation entre la conceptualisation et la grammaticalisation, dans l'optique de la pure construction logique, suscite aussi des difficultés. La réalisation linguistique du concept doit-elle être conçue sous la forme d'un thème, amorphe grammaticalement, apte ensuite aux différentes réalisations grammaticales dans une langue ? Il semble au contraire que la formation des concepts soit étroitement liée au moins à l'une des formes grammaticales essentielles, nom ou verbe. » (1976a : 15-16)

La terminologie rentre dans un processus de communication, le processus discursif. C'est le sujet de la deuxième section de l'article, « terminologie et processus discursif ». Il est trop réducteur, selon Guilbert, de limiter la terminologie aux seules nomenclatures : la définition de la terminologie doit se faire à partir « d'une autre conception qui prendrait en compte tous les aspects de la réalité dans sa relation avec le langage. Ni le signe linguistique isolé du référent ni le concept isolé du signe ne peuvent suffire à expliquer l'activité terminologique. » (1976a : 18)

Qui plus est, le terme, en tant que signe linguistique, n'échappe pas aux contraintes syntaxiques auxquelles obéissent les unités lexicales. Ce qui donne à Guilbert l'occasion de se détacher une fois de plus de Wüster sur un autre point qui a souvent fait l'objet de critiques, la conception du nom-étiquette :

« La puissance signifiante de l'unité terminologique présente des traits communs avec les noms du vocabulaire ordinaire, dans la mesure où elle ne se comporte pas en simple nom-étiquette. » (1976a : 19)

Le texte est l'environnement idéal de repérage des unités spécialisées du lexique. Bien avant l'essor de la linguistique de corpus, Guilbert prône la nécessité de disposer d'un corpus de textes pour cerner une terminologie technique ou scientifique. Cette méthode a davantage d'intérêt dans l'identification des néologismes. De même, la prise en compte du terme comme élément linguistique appartenant à un discours spécialisé pourrait simplifier les difficultés liées à la traduction.

La troisième section s'éloigne des aspects linguistico-communicatifs de la terminologie pour en aborder d'autres plus purement idéologiques. L'auteur met en lumière le rapport entre la terminologie et les forces productives, c'est-à-dire le monde des entreprises, où de nombreux vocabulaires techniques voient le jour et où les détenteurs de la terminologie sont très souvent les détenteurs du pouvoir. Ce qui fait que la terminologie n'est pas "innocente" :

« La terminologie n'est pas neutre idéologiquement dans la mesure où elle s'intègre à un processus de production et d'invention qui lui-même participe des tensions inhérentes à une société divisée en classes.

[...] L'aspect idéologique de la terminologie est particulièrement souligné par l'attitude adoptée par ceux qui sont les acteurs déterminants du processus de fabrication et de la dénomination terminologique, les cadres. » (1976a : 24)

L'importance idéologique de la terminologie devient encore plus évidente au niveau international, en raison des échanges commerciaux.

« Terminologie et lexicographie » est le titre de la quatrième et dernière section. En qualité de lexicographe expert²⁷, Guilbert détermine les différences entre la lexicographie linguistique et la lexicographie technique, qui s'occupe des terminologismes²⁸. La description de ces derniers doit forcément se différencier de la description des mots du vocabulaire ordinaire, entretenant avec l'objet un « lien privilégié » :

« Le mot du dictionnaire de langue constitue une entité de lexique qu'il est possible [...] d'extraire du tissu de l'énoncé pour en faire le support d'une analyse de sa fonction syntaxique, sémantique [...] de la phrase de discours conformément aux règles de la grammaire.

[...] La description du terminologisme se confond avec sa fonction dans le processus de production. Le terme y est le support de la notion qu'il s'agit d'exposer et de définir dans son intégralité. » (1976a : 25)

Cette section contient aussi un autre point de convergence avec Wüster, concernant l'agencement des unités lexicales dans les dictionnaires techniques. Si le classement alphabétique est pratique pour les dictionnaires de langue, il n'en est pas de même pour les dictionnaires spécialisés, dont le lexique traité obéit à un principe descriptif et documentaire bien précis :

« L'entrée, sous la forme du mot, n'est que le moyen d'accès à l'information, non pas sur l'unité linguistique du mot dans la langue, mais sur le domaine de la réalité qu'il recouvre ; il n'est que le prétexte d'un exposé de connaissances. » (1976a : 26)

Néanmoins, le terminologisme se forme comme signe linguistique dans le cadre d'un énoncé linguistique et il est partie intégrante de la langue, avec ses spécificités syntaxiques et sémantiques, dont la lexicographie doit tenir compte.

2.1.2. Alain Rey : création du mot *terminographie*

La deuxième contribution que nous analyserons appartient toujours à un lexicologue, Alain REY, qui a consacré aussi plusieurs publications à la terminologie. Le rédacteur en chef du Robert considère qu'en 1975 parler d'une définition de terminologie est « un peu prématuré » (1976 : 27). Son intervention au colloque OLF-STQ 1975, « Préalable à une définition de la terminologie », vise à tracer une rétrospective sur le rapport entre théorie de la terminologie et pratiques liées à la description des termes. C'est à cette occasion que Rey propose de désigner l'ensemble de ces dernières par le mot *terminographie*, sur le modèle de la dichotomie déjà existante entre lexicologie et lexicographie²⁹.

Sa rétrospective commence de l'Antiquité grecque, où Aristote avait abordé le problème du concept et où l'on trouve la première tentative d'une construction terminologique, représentée par la constitution d'une théorie et d'une doctrine mathématiques (1976 : 28).

²⁷ Nous rappelons que, à l'époque de cette communication, Louis Guilbert était le Directeur du *Grand Larousse de la langue française*.

²⁸ Voir note 4 (26).

²⁹ Ce néologisme (pour l'époque) a eu du succès : aujourd'hui il est toujours en usage pour désigner les travaux pratiques qui ont affaire aux termes.

Sans faire référence aucune à la période comprise entre l'Antiquité grecque et l'époque moderne, REY reprend sa rétrospective sur les descriptions des termes de la Renaissance, moment où se posent les bases de la lexicographie :

« [...] La lexicographie moderne, dans la mesure où elle s'applique aux unités lexicales qui décrivent des domaines spécialisés de la connaissance, est déjà partiellement terminologique ou [...] terminographique. [...] Dès le dictionnaire de Furetière, on trouve un certain nombre de considérations encyclopédiques concernant les mots et une description du contenu qui est destiné à donner aux utilisateurs du dictionnaire une certaine maîtrise terminologique profondément différente de la maîtrise linguistique. [...] Cette évolution en deux directions différentes de la lexicographie produit d'un côté la tradition de la lexicographie linguistique, qui part du signe, le considère sous tous ses aspects et le décrit dans son fonctionnement réel au sein du système de la langue, de l'autre, la lexicographie encyclopédique, pour laquelle le signe n'est qu'une entrée au sens propre et lexicologique du terme, qui permet d'accéder à des connaissances sur les choses. » (1976 : 29)

Le projet de l'*Encyclopédie* est l'exemple par excellence de la lexicographie encyclopédique française au XVIII^e siècle, outre le fait qu'il s'agit d'une des premières occasions de réfléchir sur les langues spécialisées (langue des arts, à l'époque)³⁰. La réflexion sur l'ambiguïté des langues naturelles nourrit l'esprit de quelques philosophes entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, parmi lesquels Leibniz, qui proposera la création d'un langage artificiel et universel, inspiré de la logique, pour obvier à cet obstacle.

Après un excursus sur les termes utilisés en France et en Angleterre pour désigner les recueils de termes (*nomenclature*, *technology*, *technologie*), Rey parvient à illustrer l'entrée dans la langue française de *terminologie*. D'après lui, la conceptualisation du problème terminologique à cheval entre le XVIII^e et le XIX^e siècle réside dans les trois mots-clés objets de la science, système et terme³¹ (1976 : 33). C'est là que sa rétrospective historique s'arrête, pour céder le pas à une réflexion sur ce que pourrait être l'objet de la terminologie. La réponse à cette question entraîne de nouveau une comparaison avec la linguistique, sur la base de l'unité à traiter. La linguistique s'occupe du "mot", unité langagière, notion qu'il faut différencier de celle de "nom", d'origine philosophique, qui assume « les relations entre un signe nommant et des classes d'objets désignés » (1976 : 34). Si la linguistique s'attache à décrire les unités lexicales en partant des fonctionnements du langage, l'activité terminologique (terminographique) présume la connaissance et la description des nécessités de désignation dans l'activité sociale. Il ne faut pas s'étonner que la terminologie aille de pair avec le développement scientifique et techno-économique. Finalement, la terminographie a une filiation directe avec la lexicographie : elles ne se distinguent que pour le point de vue adopté dans la description :

« La description des unités terminologiques, des terminologismes, il fallait bien qu'elle emprunte à une tradition articulable avec son objet, la tradition lexicographique. Seulement le point de vue est différent ; la description des concepts isolés, des opérations, on la laisse à la lexicographie encyclopédique ; la description des fonctionnements linguistiques et l'analyse sémantique des mots, on la laisse à la lexicographie linguistique. En terminographie, l'unité de départ est extra-linguistique même si elle est représentée par un mot de la langue, qui est une entrée ; on s'intéresse en effet, à des relations pragmatiques ou conceptuelles, donc extra-linguistiques. » (1976 : 41)

³⁰ Nous avons déjà abordé ce sujet au chapitre précédent (§1.2.).

³¹ C'est l'auteur qui souligne.

2.1.3. Pierre Auger : la terminologie, une « discipline linguistique du XX^e siècle »

La troisième communication qui a retenu notre attention est celle de Pierre Auger. Bien que l'auteur caractérise la terminologie comme une discipline linguistique, il la présente comme le produit de recherches menées en plusieurs sciences humaines et appliquées.

A l'instar d'Alain Rey, Auger retrace l'histoire du mot *terminologie* en anglais et en français, avant de comparer rapidement l'état du traitement des unités lexicales spécialisées dans les dictionnaires contemporains de la langue française.

Le but principal de la contribution est cependant de parcourir les étapes fondamentales de l'évolution de la terminologie en soulignant quels courants de recherche ont contribué le plus activement au développement de cette discipline. En particulier, AUGER souligne l'apport décisif de Wüster, des ingénieurs-techniciens allemands³² et des lexicographes français : les premiers pour l'établissement d'une méthodologie de travail en terminologie à l'échelle internationale, les seconds pour avoir été les seuls, dans le monde francophone, à aborder d'une façon scientifique le lexique technico-scientifique (1976 : 62-63).

L'élaboration des recommandations du comité ISO/TC 37, engendrées notamment de la réflexion wüsterienne, n'a pas été sans conséquence sur les pratiques de traitement des termes :

« Le fait de considérer les terminologies techniques et scientifiques comme des systèmes de notions interdépendantes, et non plus comme des listes de mots à traiter à l'unité, a révolutionné les pratiques en matière de travail terminologique et jeté les bases d'une systématique véritable » (1976 : 64)

D'après Auger, la contribution de la linguistique au développement de la terminologie ne peut toutefois se limiter à la théorie saussurienne de la langue comme un système de notions, comme l'admettait Wüster. Au contraire, la terminologie doit profiter des acquis de la linguistique (et surtout de la lexicologie) pour se renouveler et cela tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

En ce qui concerne le plan théorique, la terminologie devrait s'inspirer de la lexicologie pour l'adoption d'un point de vue sémasiologique (plutôt qu'onomasiologique, comme le préconise la TGT) et, s'occupant de signes linguistiques, privilégier la description de ces catégories grammaticales : les substantifs, les adjectifs et les verbes. Le linguiste-terminologue canadien introduit aussi une suggestion assez audacieuse pour l'époque, le recours à des cadres méthodologiques de description inspirés du générativisme :

« L'aspect morpho-syntaxique des langues de spécialité a beaucoup à tirer d'un modèle d'analyse générativiste ou transformationnel. Il est alors possible d'énoncer des règles combinatoires de formation des syntagmes de lexique (par opposition aux syntagmes de discours) et d'une façon plus globale, d'étudier la syntaxe des langues de spécialités. » (1976 :67)

³² Il va de soi qu'il s'agit aussi de tout le travail mis en place par le Comité 37 de l'ISO.

Un autre secteur de la linguistique auquel la terminologie devrait s'intéresser est la sociolinguistique, pour deux raisons principales : 1) proposer un modèle de description pour l'établissement d'une « norme » et de niveaux de langues en terminologie et 2) délinéer une théorie expliquant le « changement des habitudes linguistiques d'une collectivité donnée ». (1976 : 67)

Sur le plan pratique, la terminologie (ou mieux, la terminographie) partage avec la lexicographie maints points concernant la confection de dictionnaires, lexiques, etc., s'en détachant pour l'objet visé et les publics de destination. Le souhait de l'auteur est de voir appliquées en terminographie les « techniques hautement spécialisées pour traiter l'information en lexicographie » qui avaient vu le jour quelques années avant le colloque du Manoir du Lac Delage³³.

Sa communication se termine par l'illustration des théories et méthodes adoptées en terminologie par la Régie de la langue française du Québec, dans le cadre d'une francisation des entreprises canadiennes.

2.1.4. Bruno de Bessé : interrogation sur le but de la terminologie

L'exposé de Bruno de Bessé, qui à l'époque était chargé de mission au sein du Haut comité de la langue française, essaie de définir la terminologie sous forme de réponse à la double question : « Pourquoi la terminologie ? Et pour quoi faire ? ». Déjà dans l'introduction, il ressort que la terminologie existe pour satisfaire des besoins de communication et « pour des raisons idéologiques » (1976 : 74).

En ce qui concerne les aspects relatifs à la communication, il y a quatre domaines dans lesquels la terminologie peut réclamer le droit à une place : la technique, la traduction, la linguistique et l'informatique.

Plusieurs exemples de situations où les recherches terminologiques assurent une amélioration de la communication technique sont passés en revue : la création d'une banque de terminologie chez l'entreprise privée Siemens, le programme de standardisation de la terminologie militaire au sein de l'OTAN, les travaux dirigés en France par l'AFNOR.

Dans l'ère de la mondialisation, la demande de travaux multilingues sur les lexiques spécialisés ne peut qu'être en hausse : il s'ensuit que la terminologie est une « technique au service de la traduction » (1976 : 76).

La recherche terminologique, en outre, pourrait combler les lacunes méthodologiques de la lexicographie, notamment dans le traitement des unités lexicales spécialisées.

Les banques de terminologie, avec leur facilité de consultation et de mise à jour, sont aux services de la communication spécialisée entre traducteurs, techniciens, etc. et représentent l'union de la recherche terminologique et de l'informatique.

Toutefois, l'amélioration dans la communication ne peut être le seul but poursuivi par la terminologie :

³³ Auger fait référence ici aux premiers logiciels de lexicométrie développés en France et qui y étaient exploités avant tout en analyse du discours (fin des années 1960) et par la suite en lexicographie.

« La terminologie est aussi l'instrument de contrôle d'une société sur sa langue. Elle sert à protéger et à enrichir le patrimoine socio-linguistique d'une nation. » (1976 : 81)

Pour ce qui est des raisons idéologiques, l'apport de la terminologie se concrétise surtout dans la fixation de l'usage et dans son activité normalisatrice, visant à mettre de l'ordre dans « l'activité créatrice débordante et anarchique » de la langue scientifique et technique (1976 : 82). De même, il ne faut pas oublier l'importance de la terminologie dans la création néologique. Mais l'aspect idéologique le plus remarquable de la terminologie est son service à la cause du combat linguistique, permettant d'enrichir le vocabulaire d'une langue sans qu'elle recoure à des emprunts à d'autres langues. Il ne faut pas s'étonner si de BESSÉ dit que la terminologie sert à combattre « l'impérialisme culturel » : songeons au fait que les années 1970 sont marquées en France par les polémiques autour du *franglais*³⁴ et au Québec par les revendications de la communauté francophone au droit de travailler en français.

En guise de conclusion, l'auteur explique le but de s'interroger sur les finalités de la terminologie :

« La terminologie ne s'est pas encore tout à fait donné sa méthodologie. On constate de grandes variations dans la qualité des résultats. Il est donc parfaitement légitime qu'une discipline aussi récente que la terminologie cherche encore sa définition.

C'est pourquoi il semble particulièrement nécessaire de réfléchir sur les "motivations" qui la fécondent si l'on veut lui construire une méthodologie en fonction de ses finalités. » (1976 : 87)

2.2. Terminologie et linguistique : disciplines sœurs ou rapport de filiation ?

Quelques décennies seulement séparent la naissance "officielle" de la terminologie de la naissance de la linguistique, mais leur histoire en tant que disciplines se différencie quelque peu. La linguistique, héritière de la philologie et de la grammaire comparée, a provoqué la prolifération de nombreuses écoles de pensée et a subi une sorte de fragmentation en sous-disciplines.

CABRÉ (1998 : 62) reconnaît deux courants fondamentaux de la linguistique du XX^e siècle : le courant des théories structuralistes, visant la description des langues particulières (et donc des faits de langue), et le courant des théories générativistes, assignant à la linguistique la tâche de décrire les capacités langagières de l'individu (c'est-à-dire, les raisons qui sous-tendent la production de ces faits de langue). De même, elle regrette l'attitude de la part de nombreux linguistes à ne considérer que la linguistique théorique sous la définition de *linguistique*, cela au moins jusqu'à une époque récente. L'étude de l'usage réel de la langue dans « des situations de communication et au sein d'une société complexe est du ressort de la linguistique appliquée » :

« La linguistique appliquée [...] conçoit la langue précisément dans sa dimension sociale comme structure et comme outil de communication, comme système et comme réponse aux besoins de communication et d'information que pose la société. » (1998 : 65)

³⁴ Le terme *franglais* a été créé dans les années 1960 pour se référer polémiquement à l'anglicisation massive des vocabulaires techniques en France.

Le gain de terrain des sciences appliquées a sans aucun doute favorisé l'essor de plusieurs orientations de la linguistique appliquée, parmi lesquelles la terminologie catalane cite aussi la terminologie :

« La linguistique appliquée, qui conçoit la langue comme un système de systèmes et comme un système hétérogène variant selon les dialectes et les fonctions, comprend la terminologie comme une de ses orientations faisant partie d'un des systèmes fonctionnels déterminés par une spécialisation thématique. » (1998 : 66-67)

Après avoir passé en revue les spécificités de la lexicologie et de la lexicographie, Cabré fait une comparaison avec la terminologie : c'est là qu'elle montre des hésitations à considérer la terminologie comme faisant partie de la linguistique. À la différence de la linguistique, la terminologie ne puise pas ses données dans une seule discipline. De plus, ses "emprunts" à la linguistique ne concernent que quelques domaines sélectionnés : la morphologie, la lexicologie et la sémantique. Certes, les termes sont « l'objet d'étude premier » de la terminologie, mais cette dernière tire profit aussi d'autres disciplines pour mener l'étude des termes. L'auteure de conclure :

« Pouvons-nous dire alors que la terminologie fait partie de la linguistique ? Si nous tenons compte du fait que le champ d'activité de la terminologie est le résultat de l'intersection entre la linguistique et d'autres disciplines, on peut dire qu'elle fait partie de ce qu'on appelle les sciences du langage, étant donné que la langue constitue son élément de base, sa substance. Mais, d'un autre côté, comme il s'agit d'un domaine interdisciplinaire, on peut la considérer soit du point de vue de la linguistique, soit de celui des autres disciplines qui la constituent. » (1998 : 71)

Nous aurons l'occasion de revenir sur la position de Cabré à propos des rapports entre terminologie et linguistique plus loin. D'autres auteurs se sont interrogés sur cette question, sans doute suite au constat de Wüster, qui la considère comme une branche de la linguistique appliquée³⁵.

S'interrogeant sur les spécificités du terminologisme par rapport au mot du lexique ordinaire, Louis GUILBERT parvient à affirmer la continuité entre terminologie et linguistique :

« Dans l'ensemble complexe que forme le lexique d'une langue, il est nécessaire de dégager clairement les traits qui définissent le terminologisme. Pour y parvenir, il faut partir de la spécificité de signification qu'il tire de sa relation fondamentale avec la réalité désignée. C'est donc la liaison essentielle avec le domaine d'activité, qui permet de circonscrire la terminologie comme secteur de la linguistique, couvrant les différents vocabulaires dont la spécificité réside dans le contenu de chaque science et de chaque technique particulière. » (1976b : 245)

Dans les mêmes années, la « dignité scientifique » de la terminologie n'est pas encore un acquis. Encore en 1977, le terminologue canadien Robert DUBUC ne reconnaît pas à la terminologie le statut de science³⁶ et la considère plutôt un art, une pratique, en raison du manque de rigueur qui la caractérise. Il entrevoit une parenté de la terminologie avec la linguistique, mais qui ne pourrait se concrétiser que dans l'avenir :

³⁵ Voir I.1.4.3.

³⁶ DUBUC 1977.

« Les progrès des recherches théoriques, l'affinement des démarches de repérage, d'analyse et de création sauront peut-être un jour promouvoir la terminologie au rang des sciences dérivées de la linguistique. Pour l'instant, il serait abusif de considérer la terminologie comme une science. » (1977 : 7)

D'un tout autre avis Loïc DEPECKER quelques années plus tard, quand la terminologie a désormais fait des pas de géant. Dans son ouvrage *Entre signe et concept*, il se propose de revisiter les fondements théoriques de la terminologie et de fournir de nouveaux axes de recherche. Un de ces axes concerne le rapport entre terminologie et linguistique : le but est de montrer que ces deux sciences sont des disciplines sœurs et que les liens qui les unissent sont plus forts que l'on n'imagine. C'est dans le « champ de la linguistique » que la réflexion est menée, suite à plusieurs expériences de l'auteur auprès des commissions ministérielles de terminologie en France. L'un des objectifs est donc « de montrer la parenté de la linguistique et de la terminologie en insistant sur les liens qui les unissent, même si la seconde s'est développée largement en marge de la première. » (2002a : 13).

L'auteur déplore le manque de communication, voire l'indifférence, qui caractériserait les rapports entre linguistes et terminologues :

« [...] Il est [...] étrange de constater que la terminologie ait encore peu pris à la linguistique, s'étant constituée souvent délibérément, à ses origines, en dehors d'elle. Le corollaire de cette attitude est, au mieux, l'indifférence des linguistes à l'égard de la terminologie, au pire, le déni d'existence. » (2002a : 18)

D'après lui, le travail terminologique ferait ressortir une distinction capitale qui n'est que très rarement considérée dans les milieux de la linguistique :

« Cette distinction peut se résumer ainsi : **il y a un ordre de la langue et un ordre de la pensée**. [...] C'est [...] sur cette base que fonctionne la pratique terminologique, et cela pour une raison toute simple : la terminologie ayant souvent à travailler dans le champ de la traduction, elle est obligée de **postuler un sens interlinguistique, commun aux langues**³⁷. » (2002a : 13)

Il y a plusieurs domaines de la linguistique dans lesquels la terminologie aurait intérêt à puiser : outre la morphologie, la morphosyntaxe, la sémantique – déjà identifiés par Wüster concernant la formation des termes – Depecker rejoint les membres de l'École de Rouen (Gambier et Gaudin, notamment) sur l'importance de la sociolinguistique pour la terminologie. De plus, il considère que la comparaison des langues et même l'histoire de la langue ne sont pas à négliger dans le travail de la terminologie :

« La **comparaison des langues** devrait également être exploitée : les découpages particuliers que font les langues du réel mettent en lumière des phénomènes que l'étude d'une seule langue occulte nécessairement. L'**histoire de la langue** a aussi à apporter, non pas seulement en tant qu'histoire, mais en tant que domaine d'expérience dans lequel s'est jouée la constitution, au fil des siècles, de langues de spécialité. » (2002a : 18)

Depecker continue de s'interroger sur la question des rapports entre terminologie et linguistique dans un article qui date de la même année, paru dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. Il y présente la terminologie comme une « discipline d'application », qui a longtemps été l'affaire d'ingénieurs et techniciens et par conséquent

³⁷ C'est l'auteur qui souligne.

est restée à l'écart de la réflexion sur la dénomination en linguistique. Et pourtant, comme la linguistique peut faire avancer la réflexion en terminologie, cette dernière aussi peut apporter quelque chose à la réflexion linguistique. Il s'agit de la façon toute particulière dont la terminologie aborde la description du réel, ayant un « accès privilégié » à l'objet :

« Le rapport à l'objet est primordial dans la description terminologique. [...] L'un des premiers actes de tout discours technique est de *décrire* : décrire linguistiquement et techniquement les objets traités. [...] Considérée de ce point de vue, [...] la terminologie contribue forcément à poser la question du rapport de la langue au réel. » (2002b : 132)

Il n'en va pas de même en linguistique, où – si l'on remonte au *Cours* de Saussure – « il y a constamment [...] un réductivisme de la pensée au signe » (2002b : 135). En linguistique c'est l'arbitraire du signe qui intègre le rapport du signe à l'objet. Une précision de nature terminologique s'impose : dans un premier moment, Saussure parle de *concept* et d'*image acoustique*. Ensuite, il les remplace par les termes *signifié* et *signifiant*. Il pourrait résulter, donc, que dans le *Cours* le concept coïncide avec le signifié. Mais Saussure n'affirme pas que le concept est le signifié : pour lui, le signifié est « la face conceptuelle » du signe.

DEPECKER souligne que la démarche terminologique est différente : en terminologie, le signifié est « la réalisation sémiotique du concept » (2002b : 138). Ainsi, la démarche terminologique, qui s'appuie sur un schéma triadique (signe, objet et concept) et qui est tournée vers « les choses » contribuerait à nourrir la réflexion en sémantique, comme déjà montré par Rastier. De plus, les applications dans lesquelles la terminologie intervient sont nombreuses : la traduction spécialisée, la rédaction technique, la documentation et même l'analyse du discours. Couper la terminologie de la linguistique serait regrettable, non seulement sur le plan pratique, mais aussi sur le plan théorique :

« [...] La terminologie offre un magnifique champ de linguistique appliquée. Elle introduit au moins deux axes de réflexion relativement peu exploités jusqu'à présent : le rapport du signe au concept et leur rapport à l'objet. Il faudrait certainement réanalyser, à partir de là, la notion de référent. De fait, si je peux toucher un objet, je ne peux toucher un référent. Par la sorte d'épure du sens qu'elle semble réaliser, la terminologie illustre ce que pourrait être une sémantique référentielle. De plus, la décomposition que la terminologie impose des relations qui unissent signes, concepts et objets doit aussi faire considérer différemment les questions de la perception et de la représentation, notions elles aussi encore peu traitées dans le champ de la linguistique.

[...] Il est difficile de continuer à considérer la terminologie comme étant hors du champ de la linguistique, même si l'histoire de sa constitution comme discipline a tendu à faire qu'elle en demeure relativement à part. L'analyse particulière que la terminologie fait des langues, notamment de ses unités spécialisées, montre à l'évidence qu'elle est une discipline de la linguistique. Linguistique appliquée car elle est encore essentiellement une pratique circonscrite au monde de la recherche et de l'entreprise. Mais son étude doit contribuer à ouvrir des voies à la traduction et à la théorie linguistique. » (2002b : 147)

2.3. Terminologie et linguistique, terme et mot

Au début de ce chapitre nous avons annoncé que l'enquête sur la définition de la terminologie ressemblait quelque peu à un jeu de domino, où le positionnement d'une plaque implique le positionnement d'autres plaques. S'interroger sur les différences entre terminologie et linguistique implique comparer aussi le terme et le mot. Cela semble une

étape fondamentale de la réflexion de bon nombre de chercheurs en terminologie, tout comme la réflexion sur le mot est toujours actuelle en linguistique.

Si l'on voulait – et pouvait – se contenter d'une analyse superficielle, on pourrait tout simplement définir le terme comme un mot spécialisé, relatif à une science ou à une technique déterminée. Mais la question est bien plus complexe, car la technicité n'est pas la seule composante qui caractérise le terme par rapport au mot. Qui plus est, tout comme la définition de *mot* ne fait pas l'unanimité chez les linguistes, une définition de *terme* globalement acceptée par les terminologues n'a pas encore vu le jour. Même le mot *terme* ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Déjà en 1975³⁸, Louis GUILBERT considérait *terme* trop réducteur. L'année suivante, il présente une communication au Symposium international d'Infoterm, où il propose de remplacer *terme* par *terminologisme* :

« [...] Il manque un terme pour désigner l'unité spécifique relevant du domaine de la terminologie, l'opposition entre *terme* et *mot* se relevant trop peu pertinente. Peut-être, est-il opportun d'user du vocable "terminologisme", "terminologisme" étant à terminologie ce que néologisme est à néologie. (1976b : 242)

Plus récemment, DEPECKER a proposé de remplacer *terme* par *unité terminologique*, comme le font aussi Cabré et L'Homme :

« [...] « Terme » est réducteur au regard de la diversité des phénomènes observables en terminologie. C'est pour cette raison qu'il apparaît plus juste de parler d'*unités terminologiques*. En effet, par la multiplicité des éléments et des règles morpho-sémantiques qui les constituent, les unités terminologiques excèdent les limites des unités lexicales entendues au sens usuel, particulièrement par la lexicographie traditionnelle : à savoir des unités considérées généralement et prioritairement du point de vue de leur morphologie. » (2002b : 127)

En revenant à Guilbert, sa définition du terminologisme se bâtit autour d'une comparaison avec le mot, unité du lexique général. Les caractéristiques du terminologisme dégagées de cette comparaison s'enracinent dans sa spécificité première, c'est-à-dire son mode de signification. Le principe de monosémie est à la base de ce mode de signification :

« Si l'on considère le mot comme support linguistique de la signification, la relation constitutive de la signification entre une substance phonique signifiante, un contenu signifié et un référent dans la réalité matérielle ou non-matérielle peut se présenter sous une forme complexe, soit au niveau du signifiant, soit au niveau du signifié ; plusieurs signifiants peuvent correspondre à un seul signifié, ce qui schématiquement définit la synonymie ; plusieurs signifiés peuvent être couverts par un seul signifiant, ce qui définit la polysémie. Le mode de signification spécifique du terminologisme réside dans un postulat de correspondance univoque entre un seul signifiant, un seul signifié et un seul référent. L'unité terminologique est, par essence, monosémique alors que le mot en tant qu'unité linguistique est voué à la polysémie, parce qu'il est appelé, à travers la diversité des actes de communication et des interprétations qu'il reçoit, à se charger de diverses valeurs significatives. » (1976b : 242)

La volonté de monosémie, surtout en milieu industriel, où elle vise à protéger l'unicité d'un produit, engendre ainsi l'acte de dénomination qui correspond au terminologisme. En vertu même de ce principe monosémique, d'autres traits du

³⁸ §2.1.1.

terminologisme ressortent, notamment concernant son fonctionnement linguistique. Le terminologisme s'insère à l'intérieur d'une phrase et participe du processus communicatif : pour cela, il assume une catégorie grammaticale, qui est souvent celle du substantif. De plus, tout comme le mot courant, il a besoin d'être défini, mais sa définition se différencie de la définition du mot courant. La grande différence entre la définition du terminologisme et la définition du mot courant réside dans la relation que le premier entretient avec la réalité : nous revenons à peu près sur ce que nous disions dans le paragraphe précédent à propos de l'accès privilégié à l'objet qu'a la terminologie³⁹. Si la définition du mot courant passe par l'utilisation d'un terme définisseur, appartenant à « un niveau supérieur d'abstraction », la définition du terminologisme est à placer dans une classe d'êtres ou d'objets et sa signification repose sur « sa référence à l'objet ou à l'être désignés » (1976b : 243). Cependant, le terminologisme reste un signe, il ne coïncide pas avec l'objet qu'il désigne, bien que sa signification ne puisse être séparée de celui-ci. En revanche, le sens revêtu par le mot ordinaire dépend fortement du locuteur qui l'emploie et du contexte linguistique dans lequel il est inséré : pour résumer, il est strictement lié à la situation énonciative. Ce qui explique aussi la prolifération de sens différents pour un même mot, qui se concrétise dans la polysémie. Néanmoins, le terminologisme n'est pas exempt de la synonymie :

« Le principe monosémique qui fonde le terminologisme a aussi pour corollaire linguistique qu'il n'admet qu'une synonymie limitée et d'une espèce particulière. La synonymie, en ce qui concerne le mot du langage courant, consiste dans l'ajustement de plusieurs signifiants à un contenu signifié dont les contours sont plus ou moins délimités. [...] Quand il s'agit d'une unité terminologique, le contenu signifié est strictement délimité et ne peut subir de variations essentielles. La synonymie ne peut résider que dans la forme du signifiant. » (1976b : 243)

En outre, Guilbert reconnaît qu'au moment de la constitution d'une science ou d'une technique il peut y avoir une certaine incertitude terminologique, qui engendre des synonymes désignant le même objet à l'intérieur d'un domaine. Il attribue aussi l'existence éventuelle de synonymes à la variation, qu'elle soit diatopique ou stylistique.

En ce qui concerne la valeur du terminologisme, elle n'est pas conditionnée par la fréquence avec laquelle celui-ci est employé. Sa valeur de signification est à repérer dans le cadre du vocabulaire spécialisé dont il fait partie, « en tant qu'élément nécessaire à la dénomination » (1976b : 244). Les différences avec les unités du lexique général ne doivent pas faire oublier que le terminologisme fait partie du langage et ne peut pas en être abstrait. Le terminologisme ne peut pas être considéré à l'instar d'un symbole pur, car il est parfaitement inséré dans le processus communicatif entre locuteurs.

Plus récemment, d'autres auteurs se sont exprimés sur la définition de terme (ou *unité terminologique*). Ce qui semble caractériser ces tentatives de définition est, tout d'abord, l'insistance sur le fait que le terme est un **signe linguistique**, doté d'une forme et d'un contenu et que, en tant que tel, il obéit aux mêmes dynamiques que les autres unités lexicales.

Ainsi CABRÉ :

³⁹ §2.2.

« Comme n'importe quelle autre unité significative d'un système linguistique, les termes font partie d'un système structuré, dans lequel ils occupent un niveau donné (celui des unités lexicales) et sont en relation, d'une part, avec les autres unités du même niveau, et d'autre part, avec les unités des autres niveaux, participant conjointement à la construction du discours.

[...] Les termes, à l'intérieur de la composante lexicale d'une langue, ont une relation bien plus étroite avec les autres termes d'une même discipline [...] qu'avec les termes de domaines différents.

Si les termes sont des unités d'un système lexical [...] qui font partie du système grammatical général, la terminologie participe aux mêmes règles de construction de phrases et de construction du discours que les autres unités de la langue. » (1998 : 150)

En tant qu'unités lexicales, les termes font partie d'un système grammatical et il est donc possible de les étudier, d'après l'auteure, sous trois différentes perspectives linguistiques : une perspective formelle qui se charge d'en décrire la forme graphique et phonique, une perspective sémantique focalisant sur le concept auquel le terme renvoie et une perspective fonctionnelle focalisant sur la distribution de ces unités dans un contexte linguistique. La grande différence des unités terminologiques avec les autres unités lexicales réside dans la valeur spécialisée qu'elles possèdent.

De son côté, Marie-Claude L'HOMME définit le terme d'un point de vue très pratique, celui de la terminographie :

« Un terme est une unité lexicale utilisée dans un domaine de spécialité. Le lien établi entre l'unité lexicale et le domaine est central dans la démarche terminographique. Les termes peuvent être simples ou complexes et appartenir aux parties du discours du nom, du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe.

Bien qu'il soit appréhendé en fonction d'un repère extérieur à la langue (à savoir le domaine), le terme se matérialise dans les textes. C'est d'ailleurs dans ces textes que le terminographe le trouve et qu'il récolte les éléments qui lui permettent de procéder à sa description. » (2004 : 81)

Cette insertion du terme (ou *terminologisme* ou *unité terminologique*, selon les auteurs) dans le processus discursif sera un des arguments-clé des principaux modèles théoriques nés en opposition à l'optique conceptuelle professée par Wüster et ses disciples, comme nous le verrons dans les paragraphes suivants.

2.4. De la Théorie Générale de la Terminologie à la proposition de modèles théoriques alternatifs de la terminologie

Tout au long du premier et du présent chapitre, le nom d'Eugen Wüster n'a cessé d'apparaître. Nous avons même consacré une partie importante du premier chapitre à l'analyse détaillée d'un de ses textes fondateurs, *Die allgemeine Terminologielehre*. Nous avons cru que cela aurait été une étape fondamentale pour mieux comprendre l'avancement de la réflexion en terminologie. Pendant longtemps (plus de 30 ans), le modèle théorique de la terminologie proposé par Wüster est demeuré la référence absolue pour quiconque travaillant en terminologie. En revanche, dans l'espace d'une quinzaine d'années, à partir des années 1990, plusieurs propositions de modèles théoriques alternatifs de la terminologie – la plupart desquels en opposition à Wüster – ont vu le jour.

CABRÉ explique ce phénomène par une métaphore politique : à une période de concentration et endiguement il en suit une autre d'expansion et développement (2003 : 170). Les critiques de l'optique conceptuelle de la terminologie sont venues de trois côtés : des sciences cognitives, des sciences du langage et des sciences de la communication. Généralement, on reproche au modèle wüsterien d'être trop réductionniste et idéaliste.

Du côté des sciences cognitives, la philosophie et la psychologie cognitive ont mis en évidence la difficulté de trancher nettement la connaissance spécialisée de la connaissance générale. Il a été montré également que la connaissance générale joue un rôle capital dans l'acquisition des connaissances spécialisées.

La critique de la séparation entre ces deux types de connaissances s'est transformée en critique de la séparation entre langue générale et langues spécialisées dans les milieux des sciences du langage, notamment de la linguistique et de la sociolinguistique.

Pour ce qui est des sciences de la communication, elles ont proposé de ne plus traiter le discours spécialisé comme un type de communication isolé, mais de l'intégrer comme un ensemble d'options disponible dans un seul schéma de communication.

Nous laisserons de côté les critiques des sciences cognitives⁴⁰ et des sciences de la communication – bien que très intéressantes - pour exposer les réactions à Wüster dans le monde des sciences du langage. En particulier, nous passerons en revue : la socioterminologie de l'Ecole de Rouen, la théorie communicative de la terminologie (connue aussi sous le nom de « Théorie des portes ») de Cabré, la terminologie textuelle de Slodzian et Bourigault et la terminologie sociocognitive de Temmerman.

Parallèlement au mouvement de réaction, on a assisté aussi à des tentatives de réhabiliter la théorie wüsterienne en proposant des relectures des textes fondateurs de l'ingénieur autrichien. C'est par exemple ce que proposent Candel et Humbley, comme nous le verrons après l'illustration des modèles théoriques alternatifs que nous venons de citer.

Mais sur quels aspects la TGT prête le plus souvent le flanc aux critiques ? Dans un article assez récent, L'HOMME et al. (2003) listent rapidement les principaux points de la TGT ciblés. Il s'agit surtout des aspects théoriques de la théorie wüsterienne qui se combinent mal avec les nouvelles pratiques terminographiques, qui s'appuient sur des corpus textuels assez vastes exploitables par des outils informatiques.

Tout d'abord, il semble que l'appareil descriptif de la TGT et ses objectifs pratiques (la recherche de méthodes pour normaliser l'usage des termes) soient souvent confus. On reproche à Wüster surtout la rigidité de la notion de domaine, décidément arbitraire, et la démarche onomasiologique, peu adaptée dans les travaux sur des corpus.

Ensuite, l'idée selon laquelle les concepts seraient des entités universelles aux contours bien définis, indépendantes des langues, et les termes qui les expriment comme indépendants du contexte linguistique dans lequel ils apparaissent. Ce dernier aspect remet en question aussi la prétendue monosémie du terme (2003 : 153).

Bien que L'Homme et al. n'en fassent pas mention, deux autres points très critiqués de la TGT sont la conception du terme comme étiquette apposée sur un concept et l'idée de la préexistence du concept à la dénomination.

⁴⁰ À l'exception d'une rapide présentation de la terminologie sociocognitive de Temmerman.

Ce que les auteurs soulignent, c'est que le renouvellement des pratiques terminographiques a largement contribué à des ouvertures théoriques (2003 : 157). L'influence de la pratique sur la théorie en terminologie est mise en relief aussi par CABRÉ dans plusieurs de ses contributions (1998, 2003, 2005) pour mieux expliquer la théorie wüsterienne.

2.4.1. La socioterminologie de l'École de Rouen

Bien que les premières apparitions du terme *socioterminologie* remontent au début des années 1980 chez Jean-Claude Boulanger, Pierre Lerat et Monique Slodzian, ce n'est qu'en 1986, grâce à une communication d'Yves Gambier au Colloque sur la fertilisation dans les langues romanes⁴¹, que la socioterminologie commence à faire ses premiers pas.

L'Université de Rouen est le siège de la formation des chercheurs travaillant à la socioterminologie, un des premiers courants réactionnaires à la TGT, dont les porte-paroles les plus représentatifs sont Yves Gambier et François Gaudin. C'est un article du premier, en 1991, qui met le feu aux poudres, comme l'annonce le titre, « Présupposés de la terminologie : vers une remise en cause ». Le premier constat fait par l'auteur est que « la terminologie n'est pas coupée de la pratique sociale » (1991 : 31). Avant tout, ce que GAMBIER regrette est la présentation que la terminologie fait d'elle-même :

« De fait trop souvent, elle [la terminologie] s'offre comme série de prescriptions et de proscriptions (il faut/il ne faut pas dire). *Prescriptive*, elle se veut fondée sur la connaissance du réel, cherchant à fixer les notions et leurs relations : elle est alors proche de la taxinomie, tout en prétendant être du ressort des spécialistes.

Quand elle se fait *descriptive*, relevant des linguistes, des traducteurs, des terminologues, elle est confrontée aux découpages en langue dite générale et langue(s) dite(s) de spécialité (linguistique impunément sectorisée). » (1991 : 32)

Il en vient ensuite à examiner dans le détail tous les présupposés de la terminologie qui en ont fait une discipline idéaliste et coupée de la pratique sociale⁴².

La première cible de la critique de Gambier est la notion de *domaine*, étant liée à d'autres a priori de la théorie classique de la terminologie. La séparation entre langue générale et langues spécialisées n'a pas raison d'être, comme les savoirs et les pratiques ne restent pas confinés à l'intérieur d'un seul domaine de connaissance. Partager la connaissance en domaines équivaut à découper la réalité d'une façon idéologique et nier la libre circulation des notions et des termes.

Plutôt que de "langue de spécialité" ou "langue technique", Gambier préfère parler de "registre". Ce dernier n'est pas étranger aux dynamiques diatopiques et diastratiques auxquelles sous-tend la langue dans son ensemble :

« L'indépendance du "registre" par rapport aux paramètres géographiques et sociaux des locuteurs-spécialistes est un autre point aveugle : il occulte les conditions d'élaboration,

⁴¹ A cette occasion, Gambier montre les insuffisances de l'optique conceptuelle à partir d'un travail sur les termes des pluies acides. Toutefois, sa critique reste limitée par rapport à GAMBIER 1991.

⁴² Précisons que la critique de Gambier n'est pas adressée à Wüster tout court, mais à ce qu'il appelle « la terminologie dominante », qui ne peut pas être reconduite à une origine unique mais qui reconnaît le travail de Wüster comme fondateur de la discipline.

de diffusion des notions et des termes, faisant comme si la communication dite spécialisée était atemporelle, ahistorique, asociale. » (1991 : 33)

Détacher nettement les registres de la langue et entre eux transforme la terminologie en simple nomenclature. Le découpage en domaines, né pour faciliter les pratiques de classement des données, est en réalité sujet à une certaine incohérence, un même terme pouvant appartenir à plusieurs domaines à la fois. Une rigide répartition en domaines semble ignorer le problème de la référence :

« Qu'on travaille avec la langue dite générale ou les langues dites de spécialité (LSP), se pose sans cesse le problème de la référence.

[...] Une science, une technique réfère à d'autres sciences, d'autres techniques – elles-mêmes branchées sur d'autres. [...] Il n'y a pas de "domaine" sans "domaines" connexes. [...] Un "domaine" est constamment le résultat de la dialectique entre l'intégration (interdisciplinaire) et la parcellisation (hyperspécialisation). » (1991 : 36-37)

Si les domaines scientifiques et techniques s'interpénètrent de plus en plus, un décloisonnement de « l'approche trop compartimentée des vocabulaires spécialisés » s'avère nécessaire (1991 : 40). La remise en cause de la notion de domaine remet en cause aussi d'autres présupposés de la terminologie classique, connexes à la première, qui se révèlent « intenables » : 1) le postulat du terme comme « motivé, univoque, monosémique et transparent » (1991 : 41), 2) le classement des notions dans un réseau logique et hiérarchisé à l'intérieur d'un domaine, 3) le postulat de biunivocité, qui ferait correspondre à un terme une et une seule notion et vice-versa. Ce dernier fait l'objet d'une critique plutôt forte :

« Le postulat de biunivocité est intenable, sauf peut-être pour certains secteurs des sciences dites exactes (mathématiques, chimie...). Il stabilise, selon une obsession fétichiste, les rapports signifié-signifiant de chaque signe ; il fige les rapports entre les notions (négaration même du mouvement des connaissances). Ce formalisme a des allures de fascisme linguistique : le contrôle des sens et des dénominations élague toute tension sur le marché des sens, des langues. Il renoue avec le modèle duel du signe [...] : le signe "contiendrait" son sens, le terme ne serait que pur référentiel, à la seule fonction de dénomination, plus indexical que symbolique, sans enjeu de signification et de valeur. » (1991 : 42-43)

L'auteur résume ainsi la coupure entre les postulats théoriques de la terminologie classique et les pratiques terminographiques :

« Les postulats rappelés ci-dessus ne permettent pas à la terminologie de faire face aux réalités terminographiques : problèmes de la définition des notions, du découpage des termes, de l'inflation terminographique, du contexte, des niveaux de langue qui ne sont pas l'apanage exclusif de la langue dite générale. » (1991 : 43)

Tout compte fait, les dynamiques auxquelles obéissent les termes sont, pour Gambier, les mêmes auxquelles obéissent les unités de la langue générale : les dynamiques de l'usage et de l'économie. C'est l'usage qui réfute la monosémie à tout prix, l'appartenance d'une notion à un seul domaine et la rigueur définitoire, car c'est l'usage qui favorise la pluralité des sens et la création de synonymes, consacrant ainsi la polysémie et la synonymie comme fondamentales dans l'économie des langues. De plus, les termes ne sont pas des unités isolées, mais s'insèrent dans des discours et ne peuvent pas faire abstraction des locuteurs qui les emploient dans des situations énonciatives bien précises, ancrées dans la réalité.

Dans le souci de désambigüiser la communication entre spécialistes, Wüster a appliqué à la terminologie sa vision positiviste. Cependant, cela l'a amené à adopter des positions sur la langue et sur le signe que Gambier considère réductrices : la prépondérance accordée au système de notions dans la démarche wüsterienne a laissé de côté les fonctionnements discursifs des termes. Avec la TGT, la terminologie a aspiré à devenir une « pratique rationnelle » à visée normalisatrice (1991 : 50). La socio-terminologie, en revanche, se propose d'enraciner la terminologie dans la réalité dynamique et complexe des pratiques sociales :

« C'est le sens qu'on veut donner à la *socio-terminologie* – terminologie non plus d'a priori travaillant sur des termes-étiquettes, des "objets à épingle" mais fondée sur l'émergence et la circulation des notions et des termes, et leurs transformations incessantes, au cœur du réel contradictoire, des activités concrètes, acceptant le retour de la linguistique. » (1991 : 51)

La socio-terminologie prône le développement de toutes les fonctions de la terminologie, et non seulement de la fonction cognitive (qui classe les terminologies par rapport à la réalité auxquelles elles réfèrent), privilégiée par la terminologie classique. Outre une fonction cognitive, la terminologie a une fonction sociohistorique, une fonction langagière et une fonction technique. Insérée dans la pratique sociale des discours, la terminologie peut être en même temps activité cognitive et activité productrice.

Une poussée importante au développement de la socioterminologie arrive en 1993 avec la thèse de François Gaudin, *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, travail à forte vocation interdisciplinaire.

Les a priori théoriques de la terminologie classique dont parle Gambier sont repris par GAUDIN, qui souligne « l'ignorance du social » qui a longtemps caractérisé la terminologie, à l'instar de la linguistique structurale. Tout comme le passage de la linguistique structurale à la sociolinguistique, le passage de la terminologie classique à une socioterminologie peut se charger de la réalité du fonctionnement du langage et redonner une dimension sociale aux pratiques langagières :

« Les relations entre terminologie et sémantique nous conduisent aux portes de la lexicologie, et l'on sait que les recherches sur le lexique convergent avec les travaux menés sur le traitement automatique du langage et l'intelligence artificielle. Toutefois, il nous semble que la terminologie peut permettre un relatif renouvellement du champ dans la mesure où, confrontée aux pratiques langagières de communautés professionnelles, elle doit impérativement prendre en compte cette variété énonciative que le lexicologue "généraliste" ne peut modéliser. C'est pourquoi nous pensons que la variation constitue un axe majeur de réflexion pour la socioterminologie. » (1993 : 16)

Voici expliqués les *problèmes sémantiques* et les *pratiques institutionnelles* du sous-titre de l'ouvrage : pour poser les premiers, affrontés par la terminologie, il est nécessaire de passer par les seconds, que l'on pourrait définir « différentes considérations sociales » (1993 : 17). Bien qu'enracinée dans les sciences du langage, l'enquête de Gaudin ne se limite pas à ces dernières, mais joue aussi sur le terrain de l'épistémologie et se nourrit d'éléments provenant de la philosophie du langage et de la philosophie analytique. Comme pour Gambier, la remise en cause des postulats de la terminologie classique sera la première pierre du bâtiment théorique de la socioterminologie qui, inspirée de la sociolinguistique, se veut « une terminologie dont les interventions se

fondent sur une observation du fonctionnement du langage et une étude des conditions de circulation des termes ». (1993 : 18)

Parmi les aspects de la TGT, Gaudin trouve que la conception wüsterienne du terme est celui qui éloigne le plus la terminologie de la linguistique. La séparation opérée par l'ingénieur autrichien entre le domaine des termes et le domaine des notions revient à situer la terminologie dans une optique pré-saussurienne, où le signe linguistique ne serait pas encore une entité psychique à deux faces insécables, dont la valeur est établie par le système de la langue. Il en résulterait une conception de la langue comme nomenclature, qui servirait bien la cause de la normalisation et de ses finalités, mais qui ne correspond pas à la réalité complexe du système linguistique. Ce qui amène à une théorie « bloquée », qui se transforme en « obstacle épistémologique » (1993 : 27).

Gaudin considère dangereuses ces positions pré-saussuriennes de Wüster pour l'avancement du débat en terminologie. Il rappelle, en outre, que « la volonté de réduire le lexique à une organisation conceptuelle s'est toujours heurtée, en lexicographie, à un échec » et que

« [...] Une terminologie soucieuse de fondements théoriques solides doit prendre position sur les rapports de la pensée et du langage et ne pas se contenter, comme c'est le cas de l'école autrichienne, de présupposés non explicités, mais largement idéalistes ». (1993 : 75)

GAUDIN reprend l'idée de Guilbert qu'il existe un lien important entre un lexique spécialisé et le milieu professionnel dans lequel il est utilisé et, tout comme Gambier, il souligne l'importance de l'usage dans la caractérisation d'un terme :

« [...] Le terme tire sa particularité de l'*usage* qui en est fait au sein d'une *communauté* partageant une même expérience, le plus souvent professionnelle. Cette communauté d'expérience impose donc une communauté d'organisation, qui est une construction de l'expérience du monde par le langage. On pose alors un partage qui n'est pas celui d'universaux ou d'idées platoniciennes, mais une sorte de "confraternité linguistique", dans laquelle l'intercompréhension, critère purement linguistique, témoignerait du partage d'une pratique ». (1993 : 76)

Cette expérience partagée amène Gaudin à proposer de substituer l'idée de *structuration du lexique* avec celle de *structuration de l'expérience*. Ainsi, la terminologie se transformerait en une étude de "sociolectes" techniques, scientifiques et institutionnels. (1993 : 77). L'auteur insiste aussi sur le fait que les fonctions de la terminologie – déjà évoquées par Gambier – participent aux besoins sociaux, la terminologie étant indissoluble d'enjeux politiques, historiques ou institutionnels.

De même, il reprend la critique de la notion de domaine, qui nierait le « caractère pluriel de toute activité » et qui montre toutes ses limites dans la réalité de la pratique lexicographique. La notion de domaine serait un obstacle à la terminologie dans la mesure où cette dernière va de pair avec l'innovation, et l'innovation présuppose des échanges entre disciplines et activités différentes, qui se traduisent concrètement en circulation d'idées et des termes utilisés pour les désigner. Après le remplacement du concept de *structuration du lexique* par *structuration de l'expérience*, Gaudin avance l'idée de *fonctionnement dans le cadre d'une activité* pour remplacer celle d'*appartenance à un domaine*.

La proposition de pistes de recherche pour une socioterminologie choisit comme point de départ le questionnement autour du concept et de l'accès aux connaissances. S'appuyant sur les travaux d'Adam Schaff, GAUDIN insiste sur l'idée, déjà saussurienne, qu'une pensée préexistante au langage n'est pas acceptable et que le mot est un « outil de pensée » (1993 :121), une pensée qui est avant tout un *produit social*. Les sciences cognitives sont interrogées dans l'ouvrage pour « éclairer le rôle du terme, *outil de travail*, en tant que véhicule, moyen d'expression, "dépositaire" de connaissances » (1993 : 123). Ce recours aux sciences cognitives s'avère nécessaire du moment que le renouvellement des pratiques terminographiques passe par l'informatique : les nouvelles technologies utilisées en terminologie ne font que confirmer le dépassement du modèle théorique conceptuel et le poids des textes spécialisés comme véhicule de termes et connaissances. La socioterminologie ne peut pas s'empêcher, donc, d'élire les textes de vulgarisation scientifique comme observatoire privilégié du fonctionnement réel des termes.

La réflexion de Gaudin, comme nous l'avons dit plus haut, se nourrit d'apports hétérogènes, notamment de ceux qui se sont révélés féconds en sociolinguistique, comme par exemple les concepts de *dialogisme*, de *polyphonie* et de *pluri-accentuation du signe*, que l'on doit à Bakhtine. Une attention particulière est consacrée aussi aux questions de politique linguistique : la piste de recherche proposée consiste dans l'exploitation des notions de *glottopolitique* et de *glottonomie* dans le cadre des activités terminologiques institutionnelles. En fin de volume, l'auteur s'interroge sur l'éventuelle contribution que la théorie praxématique pourrait apporter à la réflexion socioterminologique⁴³.

Gaudin consacre un autre volume à la socioterminologie en 2003, dans lequel il reprend et approfondit des thèmes déjà esquissés ou traités dans sa thèse (le fonctionnement discursif des termes, l'importance de la vulgarisation, le modèle glottopolitique pour les politiques linguistiques en terminologie). À la distance de dix ans, l'auteur peut retracer les étapes de cette approche sociolinguistique de la terminologie, qui s'est développée en même temps en France et au Québec. Il peut désormais offrir un panorama des concepts et outils d'inspiration sociolinguistique utilisés en socioterminologie. À bien voir, il retrouve que des attitudes orientées vers la socioterminologie étaient déjà en germe dans les années 1970 chez des auteurs isolés, comme Louis Guilbert et Alain Rey, influencés sans doute par les chercheurs québécois, attentifs aux phénomènes connexes à la variation. La variation est le pivot sur lequel la socioterminologie bâtit sa critique de la théorie wüsterienne : « La notion de variation s'oppose aux a priori sur la monosémie et l'univocité des terminologies » (2003 : 11). De la prise en compte de la variation découlent d'autres caractéristiques qui sont en contraste avec la terminologie traditionnelle : la libre circulation des termes entre disciplines, là où la TGT renferme les notions dans des systèmes conceptuels appartenant à un domaine ; la définition des termes comme signes linguistiques ; la nécessité de les étudier aussi dans une dimension diachronique, là où Wüster prônait un type d'étude exclusivement synchronique :

⁴³ Nous reprenons la définition de praxématique fournie dans l'ouvrage : « La praxématique se veut essentiellement une linguistique de la parole – et en cela elle est pleinement une anthropologie du langage. Son appareil théorique vise donc à modéliser la *langue en action* au sein des interactions et de l'énonciation vivante. » (1993 : 205-206)

« On peut rassembler ses caractéristiques [de l'orientation sociolinguistique] sous trois aspects principaux. Le premier implique la dimension sociale et s'illustre tout particulièrement dans les préoccupations de politique linguistique ; mais l'étude de la circulation sociale des termes implique également des pratiques langagières telles que celles que l'on désigne du nom de *vulgarisation*.

[...] Le second aspect impose une réflexion sur la façon de décrire le fonctionnement discursif des termes, leur description linguistique étant centrée sur la dimension sémantique, et sur les concepts à utiliser pour décrire ces cohortes lexicales. Pour ce faire, les notions de domaine, d'expert, de systèmes conceptuels devaient être réexaminés (*sic*) à la lumière des acquis de linguistique sociale, de la sémantique qu'elle soit, selon les auteurs, interprétative, référentielle ou cognitive.

Un troisième aspect, peu développé, [...] doit être mentionné, si l'on souhaite inscrire l'étude des terminologies dans la linguistique. En effet, la linguistique étant une science sociale, réfléchir à ces vocabulaires comme à des entités culturelles oblige à considérer leur histoire. L'histoire de ces noms, de leurs sens, c'est aussi l'histoire de nos idées et de nos façons de les dire. » (2003 : 16-17)

La réflexion gaudinienne franchit une étape ultérieure concernant le dépassement de la notion de *domaine*, déjà remplacée par *fonctionnement dans le cadre d'une activité* dans GAUDIN 1993 : ici, c'est à la notion d'*épistème* d'en prendre la relève. L'importance pour la terminologie d'avoir aussi une orientation diachronique est le point sur lequel s'achève le volume. L'étude des termes à partir de leur histoire pourrait en éclairer de façon significative le sémantisme, et renforcer le lien que la terminologie entretient avec l'histoire des sciences.

2.4.2. La terminologie textuelle de Slozdzian et Bourigault

Dans une intervention au premier congrès en Terminologie et Intelligence Artificielle en 1995, Monique Slodzian illustre la nécessité de revisiter la doctrine terminologique sur la base des résultats de la lexicographie spécialisée, qu'elle juge « à maints égards insatisfaisants » (1995 : 11). D'après elle, les insuffisances de ces produits découlent en large partie de l'approche théorique qui sous-tend à leur réalisation :

« Les difficultés tiennent en partie au fait que les milieux professionnels et institutionnels, auxquels sont principalement destinés les travaux de lexicographie spécialisée, ont une vision mécanique du couplage concept/mot et ne prennent pas en compte la complexité des phénomènes langagiers. » (1995 : 11)

En ce qui concerne les objectifs assignés à la terminologie, l'auteure ne partage pas la conviction wüstérienne que la terminologie soit en priorité prescriptive plutôt que descriptive. Dans cette contribution, elle s'attache surtout à montrer les insuffisances de l'universalisme, le paradigme philosophique à la base de la TGT⁴⁴. Les notions constitutives de la terminologie wüstérienne – *terme*, *domaine*, *schéma* et *arbre de domaine* – reflètent parfaitement la vision universaliste de la connaissance, une connaissance découlant du raisonnement logique et qui mène à la construction d'un « système sémiotique optimal fondé sur la logique » (1995 : 14). Le terme est l'unité minimale de ce système : il appartient à un domaine et il est « pur de toute connotation,

⁴⁴ Nous précisons que l'auteure utilise l'acronyme anglais GTT (General Theory of Terms) et non l'acronyme français TGT. Pour des raisons de cohérence textuelle, nous continuerons d'utiliser TGT, sauf en cas de citations.

univoque, précis et monoréférentiel » (ibid.). L'univers du savoir, d'après l'universalisme, est bâti par la "somme" des domaines : il en résulte, donc, un modèle cumulatif des connaissances, rigide et réductionniste⁴⁵. Slodzian souligne le fait que la dimension cognitive œuvrant dans la construction du savoir n'est pas prise en compte dans ce modèle théorique, dans lequel le savoir scientifique est strictement coupé du savoir ordinaire. Un changement de paradigme en ce sens est venu des sciences cognitives, qui ont reconnu au concept « le statut général de constituant fondamental de la pensée et des croyances » (1995 : 15). C'est par le biais du concept qu'il est possible de catégoriser le monde, mais d'une façon différente de la stricte répartition en domaines : SLODZIAN fait référence ici à l'approche prototypique, qui permet une catégorisation plus souple du savoir et qui montre la nécessité de revisiter la conception classique de la définition :

« Ces considérations venues de la sémantique cognitive récussent le monolithisme de la définition classique et conduisent à envisager des modèles alternatifs de définition qui fassent place à des prototypes et schémas (frames) de représentation plus adéquats. [...] L'étude des concepts dans le cadre des sciences cognitives met en évidence l'un des points faibles de la définition classique : son incapacité à tenir compte des effets de typicalité. » (1995 : 16)

L'approche wüstérienne se présente comme une représentation taxinomique des connaissances qui, d'après Slodzian, est décidément dépassée par les recherches des sciences cognitives. Le "tout-paradigmatique" prôné par la théorie traditionnelle doit céder la place à un nouveau modèle théorique, hybride, intégrant le plan syntagmatique, donc l'étude du fonctionnement des termes dans les textes (1995 : 17). Les pistes ouvertes par la linguistique de corpus en terminologie sont incompatibles avec un modèle théorique, tel le modèle de la TGT, qui ignore la syntaxe du lexique. Comme nous l'avons constaté pour la socioterminologie, nous retrouvons ici une autre tentative d'éloigner la terminologie du territoire de la logique pour la rapprocher à celui de la linguistique :

« En traitant le lexique au seul plan paradigmatique, on n'obtient ni la finesse du maillage conceptuel recherchée, ni la description de l'action, ni la collocation la plus caractéristique du lexème. Ainsi conçues, les terminologies restent des catalogues inertes, dépourvus d'information lexico-syntaxique et, *a fortiori*, discursive.

Introduire l'étude de la discursivité dans le programme de la lexicographie spécialisée revient à poser une exigence nouvelle. Les terminologues continuent d'aborder les textes scientifiques de façon atomistique, comme une combinaison de termes, ignorant les caractéristiques sémio-narratives de la "prose" scientifique. Or les textes scientifiques présentent une organisation textuelle fortement prévisible qui ne mobilise qu'un nombre restreint de figures rhétoriques. Cette spécificité devrait faciliter la prise en charge de leur fonctionnement narratif et de leur dimension discursive en général. La reconnaissance effective de cette composante signera la fin d'un dogme. » (1995 : 18)

Au troisième congrès Terminologie et Intelligence Artificielle, en 1999, cette fois-ci en collaboration avec Didier Bourigault, Monique Slodzian perpétue la défense de la thèse d'un renouvellement théorique en terminologie qui prenne comme point de départ le traitement des textes, sur la base des recherches et des résultats du groupe TIA⁴⁶. Nous

⁴⁵ « Cette vision induit les caractéristiques suivantes : catégorisation fixe, structuration monolithique, classification par hiérarchie de propriétés, définition fermée. » (Ibid.)

⁴⁶ Terminologie et Intelligence Artificielle.

avons là la proposition d'un modèle théorique alternatif profondément influencé par les pratiques terminographiques des années 1990, dans lesquelles l'informatique est désormais essentielle.

Tout d'abord, les auteurs font un état de l'art des applications de la terminologie, dont le champ d'activité s'est décidément élargi suite à la diffusion des outils de bureautique et au développement d'Internet, entraînant la prolifération de documents sous format électronique. L'extension des applications de la terminologie⁴⁷, qui ne sont plus limitées aux glossaires spécialisées ou aux banques de données et qui jouent sur de plus grosses quantités d'informations, fait ressortir des problématiques méconnues par les pratiques traditionnelles. La grande variabilité des applications de la terminologie va de pair avec le constat que les terminologies aussi sont variables. Ce qui revient à dire qu'il n'est plus possible de supposer l'existence d'une seule terminologie relative à un domaine d'activité, mais que le choix des unités à décrire dans une terminologie dépend de l'application visée. Le constat de la variabilité des terminologies remet en cause quelques piliers de la théorie wüstérienne : l'universalité des terminologies, le principe de biunivocité entre un concept et un domaine, le rôle de l'expert.

« L'ensemble de ces constats empiriques entraîne des changements en profondeur de la pratique terminologique : l'activité de construction d'une terminologie est essentiellement une tâche d'analyse de corpus textuels. Ils appellent du même coup à un renouvellement théorique de la terminologie : c'est dans le cadre d'une linguistique textuelle que doivent être posées les bases théoriques de la terminologie.

[...] L'expérience montre que l'hypothèse selon laquelle l'expert d'un domaine serait le dépositaire d'un système conceptuel qu'il suffirait de mettre au jour est non productive. La tâche d'analyse terminologique vise alors avant tout la construction d'une description des structures lexicales à l'œuvre dans un corpus textuel à partir d'une analyse réglée de ce corpus. » (1999 : 30)

L'encadrement de la terminologie dans une linguistique textuelle s'explique par deux causes fondamentales : 1) les applications terminologiques sont souvent des applications textuelles (traduction, indexation, aide à la rédaction) ; 2) les connaissances relatives à un champ du savoir sont véhiculées par des textes. Ce qui amène les auteurs à considérer nécessaire la présence d'un linguiste-terminologue dans ce type de tâche, l'expert n'étant pas apte à l'accomplir tout seul. Le travail de description des termes est affaire du linguiste, l'expert n'intervient que dans la phase de validation. C'est encore le linguiste qui procède à la constitution du corpus textuel à analyser : cela est une « étape essentielle ». De même, les outils informatiques exploités dans le traitement du corpus sont des outils de la terminologie textuelle.

Toutes ces considérations amènent BOURIGAULT et SLODZIAN à constater la nécessité d'un renouvellement théorique, qui serait loin d'être « un nouveau dogme » (1999 : 31). Les propositions pour ce renouvellement passent, évidemment, par le texte, promouvant ainsi une démarche sémasiologique plutôt qu'onomasiologique. Dans son travail de description terminologique, le linguiste-terminologue doit être guidé par un double critère de pertinence : les termes qu'il choisit doivent être pertinents vis-à-vis du corpus d'analyse et vis-à-vis de l'application.

⁴⁷ Nous traiterons ce sujet dans le détail dans le prochain chapitre.

D'autres points de rupture avec l'approche traditionnelle concernent la description des catégories des unités lexicales, non plus limitée aux seuls noms mais élargie aux autres parties du discours, et le refus de l'idée que les concepts soient préexistants aux termes, parmi les points de la TGT les plus contestés. La terminologie textuelle, s'appuyant sur des bases empiriques, propose des pistes de recherche qui marquent la « fin de la doctrine » :

« Le virage méthodologique, rendu nécessaire par le travail sur corpus, crée une onde de choc qui ébranle les fondements de la doctrine wüsterienne, fortement référentielle (le mot comme étiquette du concept) et taxinomique (primauté de la relation générique/spécifique).

[...] Les termes ne sont pas des "unités de connaissances" qui viendraient "habiter la langue". La tâche d'analyse terminologique n'est donc pas un exercice de redécouverte d'un système notionnel préexistant qui caractérisait le domaine. Les notions n'ont pas d'antériorité ou de priorité sur les mots : la terminologisation est un processus parallèle à l'élaboration conceptuelle. » (1999 : 31)

En outre, à l'instar des représentants du courant socioterminologique, les promoteurs de la terminologie textuelle ciblent âprement le réductionnisme référentiel du modèle sémiotique adopté par la terminologie classique, l'organisation de la connaissance en systèmes conceptuels dont la représentation se fait par le biais de l'arbre de domaine. L'abandon de l'approche conceptuelle en faveur d'une terminologie fortement ancrée dans la dimension textuelle a des conséquences aussi sur le statut de la définition, qui ne peut pas être établie a priori, mais doit être cohérente par rapport au corpus et pertinente vis-à-vis de l'application.

Privilégiant la description, le courant de la terminologie textuelle s'éloigne de la vision classique qui assigne à la terminologie une visée éminemment prescriptive et insère la terminologie dans la linguistique de corpus, sans pour autant laisser à la linguistique la tâche de modélisation des connaissances, confiée à l'ingénierie des connaissances. Gardant la vocation interdisciplinaire de la terminologie, les travaux du courant de la terminologie textuelle sont marqués par une coopération fondamentale entre linguistique et ingénierie des connaissances.

2.4.3. Maria Teresa Cabré : La Théorie Communicative de la Terminologie, ou « théorie des portes »

Nous avons déjà cité plusieurs fois au cours de cette étude le nom de Maria Teresa Cabré. Grande spécialiste de la terminologie, elle a analysé dans différentes contributions la réception de l'œuvre de Wüster dans les milieux de la terminologie et de la linguistique. Sa position à l'égard de l'ingénieur autrichien est mitigée : si d'un côté elle reconnaît les limites de la TGT, d'un autre elle considère aussi que cette théorie a été pendant longtemps le seul modèle théorique cohérent disponible en terminologie. Qui plus est, la terminologie catalane se montre profondément reconnaissante envers Wüster, pour ses « immenses efforts pour la reconnaissance disciplinaire et politique de la terminologie » (2007 : 7). La critique de Cabré, donc, n'est pas aussi forte que celle de l'École de Rouen, par exemple, et présente à certains endroits des précisions qui permettent de mieux situer la TGT à la lumière du contexte dans lequel elle a vu le jour. En premier lieu, elle souligne les origines « pratiques » de la TGT, conçue d'après les méthodes exploitées par Wüster dans la

confection de son *Dictionnaire multilingue de la machine-outil*. En second lieu, elle estime que le structuralisme dominant en linguistique dans les mêmes années n'a pas été sans conséquence sur la TGT. En troisième lieu, elle attribue à la méconnaissance d'autres ouvrages wüstériens l'âpreté des critiques adressées à l'ingénieur autrichien.

A l'instar des autres détracteurs de la TGT, CABRÉ identifie dans l'idéalisme et le réductionnisme les principales limites attribuées à cette dernière :

« A l'heure actuelle, les idées de Wüster sont reconsidérées par plusieurs spécialistes en terminologie du fait de leur caractère réductionniste et idéaliste. Les spécialistes les considèrent insuffisantes pour rendre compte des unités terminologiques dans un scénario de communication diversifié. Le réductionnisme et l'idéalisme se voient confirmés, d'un côté, par la conception globale de l'unité terminologique et sa condition uniquement dénominative, avec toutes les conséquences que ce fait comporte (oubli des aspects syntaxiques, négation de la variation, non-traitement des aspects communicatifs des termes), et, de l'autre côté, par l'importance accordée aux aspects de standardisation, et ce, dans une perspective de communication professionnelle internationale. La TGT est fondée théoriquement sur l'homogénéité et l'universalité de la connaissance spécialisée, mais aussi sur la volonté d'unifier les formes d'expression. On laisse alors de côté de nombreuses données empiriques, sauf dans quelques rares domaines. » (2000 : 11-12)

Comme nous pouvons le constater à partir de ce passage seulement, Cabré partage plus d'un point de vue d'auteurs que nous avons déjà rencontrés : Guilbert, pour la nécessité de considérer aussi la dimension syntaxique des termes, Gambier et Gaudin, pour l'importance accordée à la variation (qu'elle soit diatopique, diastratique ou diaphasique), Bourigault et Slodzian, pour la place que les données empiriques devraient avoir dans un modèle théorique de la terminologie. L'auteure ne s'attache pas, en revanche, à démontrer les notions de *domaine* et d'*arbre de domaine* : plus généralement, elle se limite à décrire les insuffisances de la TGT découlant d'une conception logiciste de la réalité et de la connaissance scientifique :

« La connaissance scientifique, vue comme quelque chose d'universellement homogène, est le modèle qu'il faut suivre pour organiser les concepts de tous les domaines d'activités. De ce fait, on nie ou on annule toutes les différences qu'ils comportent : les contextes socioculturels, les zones géographiques, les réalités socio-économiques, les langues (en ce qui concerne leur typologie et leur condition sociale). [...] Avec ce processus d'uniformisation, on efface la diversité dénominative et conceptuelle de la réalité. » (2000 : 12)

Le processus d'uniformisation opère une sorte de "mutilation" sur les termes, limités simplement à dénommer des concepts dans la communication professionnelle. Leur dimension communicative n'est pas prise en compte, tout comme leurs aspects discursifs et leur projection grammaticale : pour résumer, dans la TGT les termes n'ont pas de valeur pragmatique ni sémantique, du moment qu'ils sont utilisés dans un seul type de registre linguistique, le registre formel professionnel. La mutilation touche aussi les concepts, dont l'évolution n'est pas envisagée en raison de la perspective synchronique de leur étude (*ibid.*).

Pour ce qui est de la critique de la TGT, il semble que la position de Cabré rejoigne grosso modo celles de ses collègues. Une divergence importante se produit à propos de l'appartenance de la terminologie à la linguistique : pour la terminologie catalane, la terminologie ne fait pas partie de la linguistique, qu'elle soit générale ou appliquée. Et plus

qu'une théorie de la terminologie, il serait plus raisonnable de se tourner vers une théorie des termes, qui puisse rendre compte de toute la complexité de ces derniers. Si la terminologie ne fait pas partie de la linguistique, il est néanmoins possible d'étudier les termes à partir de théories linguistiques : l'alternative proposée par Cabré se concrétise dans la Théorie Communicative de la Terminologie (dorénavant TCT), connue aussi sous le nom de « théorie des portes », définie par l'auteure comme « une théorie linguistique des unités terminologiques à composante cognitive et communicative » (2007 : 16), dont le but est de rendre possible le traitement multidimensionnel d'objets polyédriques comme les termes.

La première grande différence de la théorie des portes avec la TGT consiste dans l'objet d'étude : non plus les concepts, mais les unités terminologiques. Loin d'être des simples étiquettes, les termes sont dans la théorie des portes à la fois : 1) des unités de langage ; 2) des unités de connaissance ; 3) des unités de communication. Les « portes » en question sont les théories linguistiques, les sciences cognitives et les sciences de l'information et de la communication, selon que l'on privilégie la description des aspects sémiotiques et linguistiques, des aspects cognitifs ou des aspects communicatifs des unités terminologiques. Le choix de privilégier un des aspects par rapport aux autres ne prive pas l'unité terminologique de sa dimension polyédrique.

Voulant déterminer une théorie linguistique qui décrive adéquatement les unités terminologiques, l'auteure se pose une série de questions-guide. La délimitation de cette théorie passe tout d'abord par l'identification du cadre d'étude de ces unités : il s'agit de la communication spécialisée, dans laquelle les discours spécialisés⁴⁸ – tant à l'écrit qu'à l'oral – représentent le milieu naturel d'observation des termes. La reconnaissance de ces derniers s'opère par le biais de trois indices : leur sens dans un domaine particulier d'activité, leur structure interne et leur sens lexical.

Il peut se poser le problème de la perception de ces unités dans une théorie linguistique en raison du fait qu'elles sont des unités lexicales, tout comme les mots de la langue générale. À ce propos, Cabré souligne que les unités terminologiques ne sont pas séparées des autres unités lexicales : elles acquièrent leur valeur spécialisée dans le contexte d'un discours spécialisé, elles ne possèdent pas cette valeur a priori. Ce qui amène l'auteure à postuler que, par défaut, toutes les unités lexicales en sont dépourvues et que, de même, toute unité lexicale est une potentielle unité terminologique :

« Hence we postulate that a lexical unit is by itself neither terminological nor general but that is general by default and acquires special or terminological meaning when this is activated by the pragmatic characteristics of the discourse. This meaning is not a predefined and ready-made bundle of information, but a specific selection of semantic features according to the conditions of every speech act. » (2003: 189-190)

Quel type de théorie linguistique pourrait donc rendre compte de la description de ces unités terminologiques, sans négliger qu'elles sont multidimensionnelles, récursives et dynamiques, pouvant appartenir à plusieurs domaines de la connaissance à la fois ? Une

⁴⁸ Cabré reprend la notion de structure conceptuelle de Wüster, mais l'insère dans le discours spécialisé : « [...] Specialised discourse presents an organised structure of knowledge. This structure could be represented as a conceptual map formed by nodes of knowledge, which can be represented by different types of units of expression, and by relations between these nodes. » (2003 : 189)

telle théorie devrait expliquer de quelle façon la connaissance spécialisée est produite et synthétisée dans une unité terminologique, par le biais de la dimension discursive. Il va de soi que, comme pour Bourigault et Slodzian, le texte est ici aussi le point de départ de toute tentative pour établir une théorie linguistique des termes. C'est l'analyse textuelle qui, mettant en relief les unités lexicales véhiculant une signification spécialisée, révèle la structure conceptuelle sous-tendant le texte à travers l'établissement des relations existant entre ces unités.

L'auteure identifie comme condition nécessaire de cette théorie la prise en considération tant de la compétence que de la performance : les théories réduisant les langues aux seules grammaires ne sont pas adaptées à cette visée, la sémantique et la pragmatique étant deux composantes fondamentales dans la description de la spécificité des unités terminologiques⁴⁹.

2.4.4. Rita Temmerman : une approche sociocognitive de la terminologie

Nous passerons très brièvement en revue le modèle théorique proposé par Temmerman, largement inspiré des sciences cognitives (en particulier, des acquis de la sémantique cognitive). Les points de rupture avec la théorie traditionnelle sont à peu près les mêmes que autres auteurs que nous venons d'analyser : la visée prescriptive assignée à la terminologie⁵⁰, la stricte séparation entre les domaines de la connaissance, la relation d'univocité liant terme et concept, la démarche onomasiologique, la prise en compte de la seule dimension synchronique des termes. D'après l'auteure, la théorie traditionnelle empêche la description de bon nombre de catégories et de termes.

L'alternative proposée par Temmerman consiste dans la formulation de cinq principes, opposés à cinq principes de la terminologie traditionnelle⁵¹, à partir de quelques acquis récents des sciences cognitives : en particulier, la notion de prototype, qui permet une catégorisation plus souple de la connaissance.

La terminologie sociocognitive substitue à « concept » l'idée plus générique de « unité de compréhension ». Ces unités de compréhension ont souvent une structure prototypique et constituent le point de départ de la terminologie sociocognitive (principe 1). On peut définir la connaissance comme un « évènement structuré » (2000 : 223) : les unités qui la composent possèdent une structure intra-catégorielle et inter-catégorielle et

⁴⁹ « The conception of language of this linguistic theory must [...] keep in mind the multidimensionality of all languages. [...] This multidimensionality presupposes accepting that languages cannot be reduced to grammars [...]. Besides being grammatical, languages are systems of identity, social organization and markers of political and economic situation.

Thus, only a cognitive and functional linguistic theory, i.e. a theory which, besides grammar, includes both semantics and pragmatics, is capable of describing the specificity of terminological units and, at the same time, their common elements with general lexical units. » (2003 : 190)

⁵⁰ Considérée comme l'erreur principale commise par la théorie traditionnelle : « The mistake made by traditional Terminology was to proclaim the standardisation principles as the general theory of Terminology. » (2000 : 220)

⁵¹ Le concept comme point de départ (principe 1) ; la délimitation des concepts et leur insertion dans une structure conceptuelle ontologique (principe 2) ; la possibilité pour un concept de rentrer dans une définition intensionnelle et/ou extensionnelle (principe 3) ; la relation d'univocité entre terme et concept (principe 4) ; l'étude synchronique des termes et la nature arbitraire de la relation entre terme et concept (principe 5).

fonctionnent dans des modèles cognitifs (principe 2). Les éléments essentiels dans la définition d'une unité de connaissance peuvent changer selon le type d'unité et le niveau de spécialisation à l'œuvre entre émetteur et destinataire dans le processus communicatif (principe 3). Il est nécessaire de décrire la synonymie et la polysémie en raison de leur fonctionnalité dans la progression de la compréhension (principe 4). Il faut aussi tenir compte du fait que les unités de compréhension ne sont pas statiques, mais en évolution, et que leur étude en diachronie peut être nécessaire à expliquer leur motivation métaphorique. Les modèles cognitifs interviennent dans le développement de nouvelles idées qui impliquent la motivation des termes (principe 5).

2.5. Tentatives pour une réhabilitation de Wüster

Parallèlement aux mouvements de réaction à la théorie wüstérienne, des tentatives de relecture/réhabilitation de cette dernière ont vu le jour. La journée organisée en 2004 par le C.I.E.L. (Centre Interlangue d'Études en Lexicologie) de l'Université Paris 7 rentre dans cette catégorie. Parmi les contributions présentées, toutes consacrées à la terminologie, deux se chargent d'étudier la réception de l'œuvre de l'ingénieur autrichien en France : la première, de Danielle Candel, propose une relecture de Wüster à partir de textes inédits en France ; la seconde, de John Humbley, analyse les positions des linguistes francophones envers la TGT⁵².

La contribution de Candel propose une synthèse de quelques principes-guides exposés par Wüster dans son *Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*, ouvrage indisponible en français, dans le but de montrer que les positions wüstériennes sont moins rigides qu'elles ne semblent. Des passages de l'ouvrage sont fournis en allemand et traduits en français par l'auteure, qui fait remarquer à plusieurs reprises les efforts de Wüster pour présenter ses recommandations aux terminologues comme des conseils-guide et non pas des prescriptions :

« L'emploi de nombreuses marques de modalisation est particulièrement intéressant dans le cas de ce discours se réclamant clairement de la théorie et proposant, qui plus est, des lignes de conduite en terminologie : c'est que nous sommes loin de prises de position péremptoires et l'auteur souligne au contraire les alternatives rencontrées, solutions, interprétations et réactions multiples qui s'offrent au locuteur ou au théoricien. » (2004 : 18)

Parmi ces recommandations, nous retrouvons l'attention à la clarté pour éviter l'ambiguïté et tendre « à la plus grande unité possible de l'usage » (2004 : 19). Un point crucial marquant la relecture de Candel concerne la prise en compte de la variation des usages de la part de Wüster, alors qu'il s'agit d'un argument-pivot bien répandu parmi les détracteurs de l'ingénieur viennois :

« [...] La richesse de la réflexion de l'auteur, et la prise en compte de situations multiples, dans lesquelles on peut être amené à faire un choix, voire plusieurs choix différents, est perceptible chez lui tout au long de cet ensemble d'analyses et de postulats. S'il constate des états de fait, s'il reconnaît à la langue des éléments de stabilité que d'aucuns qualifieraient d'imparables, il introduit aussi toute une série de nuances. En même temps, il insiste beaucoup sur l'attitude qu'il convient d'avoir, qu'il recommande. Car vraiment, c'est

⁵² Ces deux contributions sont le fruit d'un projet avec l'Université de Vienne sur les ouvrages de Wüster non disponibles en langue française.

de tendances qu'il s'agit véritablement, et d'efforts, même si [...] les recommandations sont là : c'est qu'il y a des choix, et donc, aussi, des solutions multiples. » (2004 : 20)

En conséquence de cette prise en compte de la variation, d'autres points qui font souvent l'objet de critiques apparaissent nuancés : 1) la démarche sémasiologique, malgré la préférence pour une démarche onomasiologique en terminologie, n'est pas exclue ; 2) le principe de biunivocité n'est pas vérifié ; 3) la polysémie est acceptée⁵³, et 4) même la synonymie est tolérée pour marquer différents usages stylistiques. La variation stylistique est un des types de variation reconnus par Wüster : outre celle-ci, les deux autres sont la variabilité individuelle et la variabilité liée aux transferts de domaines (2004 : 27). En ce qui concerne la normalisation, but premier de la terminologie, elle est sujette à des limites et doit prendre en compte les usages réels des dénominations. Candel souligne en outre que pourtant la normalisation n'est pas le seul intérêt de Wüster, mais que des éléments de nature plus proprement linguistique nourrissent la réflexion de ce dernier. Comme par exemple son intérêt pour la phraséologie, dont il regrette l'usage peu répandu dans les dictionnaires, ou ses remarques à propos de l'importance de fournir des indications sur la prononciation des termes et du critère de la fréquence dans la description de ces derniers. De plus, Wüster semble être conscient du fait que les systèmes conceptuels peuvent varier d'une nation à l'autre et que la parfaite biunivocité entre terme et concept est une utopie⁵⁴.

De son côté, Humbley s'attache à montrer que la remise en cause de la théorie wüsterienne de la part des linguistes français constitue une sorte d'anomalie par rapport aux pays nordiques (pays scandinaves et germanophones), où les principes de la TGT ont continué à guider les travaux en terminologie. Pour ce qui concerne la France, nous retrouvons une certaine continuité avec la pensée de Wüster chez Pierre Lerat, qui définit la terminologie essentiellement comme une « affaire de concepts » et qui réadapte le schéma sémiotique de Wüster à la lumière des acquis de la sémantique descriptive⁵⁵.

Se plaçant dans la lignée de Lerat, Gabriel Otman opère une tentative d'alliance entre la démarche wüsterienne et la linguistique saussurienne, jouant sur le parallèle de la conception de la langue chez Saussure et de la terminologie comme structure chez Wüster.

Toujours parmi les sémanticiens favorables à la TGT nous trouvons François RASTIER, qui choisit les théories de Wüster comme point de départ de la compréhension de la signification en intelligence artificielle :

⁵³ « La distinction entre, d'une part, monosémie et, d'autre part, univocité au sens plus étroit, permet de limiter l'exigence théorique de clarté dans la terminologie à la seule exigence économique : les dénominations doivent être univoques, elles n'ont absolument pas besoin d'être monosémiques. » (2004 : 22)

⁵⁴ « Même en terminologie, le désir de parfaite biunivocité doit rester un vœu pieux. » (2004 : 30)

⁵⁵ Opération durement critiquée par Gaudin : « L'effort de Pierre Lerat (1989) pour placer l'école de Vienne en héritière du linguiste genevois [Saussure] nous paraît discutable. Nous ne pourrions honnêtement y souscrire : il est vrai qu'il se réfère à des textes allemands inédits en France que nous ne connaissons pas, mais c'est à partir du triangle incriminé qu'il révisé et actualise les conceptions de Wüster. Nous ne saurions aller en ce sens car cela reviendrait, selon nous, à établir une relation directe entre chaque "chose" réelle – fût-elle "concept" – et le nom. Or l'indépendance essentielle de la langue nous paraît constituer un impératif de tout premier ordre à ne jamais perdre de vue. » (1993 : 75)

« La terminologie établit et renforce ses liens avec l'IA : outre des applications, comme l'aide assistée à la documentation ou à la traduction, elle y trouve un renfort pour ses hypothèses fondatrices.

On sait que la problématique dominante de l'IA est organisée autour de la notion de représentation, et qu'elle se fixe notamment pour objectif la représentation des connaissances. Cette position concorde avec la définition que Felber donne de la terminologie : "Domaine du savoir interdisciplinaire et transdisciplinaire ayant trait aux notions et à leurs représentations (termes, symboles, etc.)" » (1995 : 35)

Rastier justifie en quelque sorte le triangle sémiotique du terme que Wüster reprend directement de la tradition aristotélicienne et attribue les limites de la théorie terminologique aux limites de la philosophie du langage, qui « a longtemps préexisté à la linguistique, et traite toujours de la pensée plutôt que du langage » (1995 : 40). Comme le souligne HUMBLEY, la TGT apparaît à Rastier comme « un modèle qui s'oppose à la sémantique proprement lexicale » (2004 : 38), bien qu'il en souligne les insuffisances, notamment sur la question de l'indépendance des concepts des langues naturelles.

Comme nous pouvons le voir, sur le plan théorique le modèle wüsterien n'a pas rencontré en France un énorme succès. En revanche, Humbley observe un accueil plus favorable de la démarche wüsterienne sur le plan pratique, en particulier dans le cadre de la traduction technique. D'après lui, le travail de l'ingénieur autrichien est très important en terminographie pour deux raisons principales : la place accordée à l'objet et l'idée de concept. En conclusion de sa contribution, après avoir examiné les modèles alternatifs à Wüster, HUMBLEY entrevoit des points communs entre ses détracteurs et ses sympathisants : 1) la réinterprétation du concept en termes de sémantique, 2) l'adoption d'autres types de critères de classement, 3) la volonté de dégager une représentation de la connaissance (2004 : 48). S'il reconnaît comme « révolue » l'époque de « l'opposition systématique à Wüster », Humbley insiste cependant sur la nécessité d'encourager les travaux sur l'œuvre du père de la terminologie, en premier lieu des travaux de traduction des textes allemands en anglais et en français (2004 : 49).

Chez les logiciens, toutefois, Wüster rencontre encore du succès, comme le démontre la théorie de l'ontoterminologie de ROCHE :

« La communication entre agents hétérogènes, qu'ils soient humains ou logiciels, repose sur une approche normative de la langue et sur une conceptualisation partagée du monde : la société numérique engendre sa propre démarche terminologique. Une démarche qui réactualise une terminologie d'inspiration wüsterienne tant dans la modélisation formelle du système notionnel – rendue obligatoire à des fins d'opérationnalisation – que dans la désignation univoque des concepts. » (2007 : 140)

Pour résumer

Au début de ce chapitre nous nous sommes proposé d'étudier des aspects théoriques fondamentaux de la discipline terminologique.

Le point de départ de cette investigation a été le Colloque organisé par l'OLF du Québec en 1975, dont l'intitulé « Essai de définition de la terminologie » est venu en réponse à la question « Qu'est-ce que la terminologie ? » (§2.1). Cette question n'a pas reçu de réponse unanime, mais a dégagé plusieurs définitions de la terminologie, selon l'aspect abordé par le linguiste/terminologue interrogé. Guilbert a essayé de définir la

terminologie par le biais d'une comparaison avec la linguistique (§2.1.1.), Rey a proposé la distinction entre terminologie et terminographie (§2.1.2.), Auger a ramené la terminologie au sein de la linguistique (§2.1.3.), tandis que de Bessé a tenté de répondre à la question focalisant sur les buts de la terminologie (§2.1.4.).

La deuxième section du chapitre a été consacrée à l'éclaircissement des rapports existant entre terminologie et linguistique (§2.2). Dans cette section nous avons constaté que si Wüster considère la terminologie comme un domaine interdisciplinaire faisant partie de la linguistique appliquée, ce point de vue n'est pas unanimement partagé. Disciplines très proches, terminologie et linguistique tireraient profit d'une collaboration plus étroite, comme cela a été souligné par certains chercheurs.

La comparaison entre terminologie et linguistique a débouché sur une autre comparaison, celle entre terme et mot, unités centrales de ces deux disciplines (§2.3). Le but a été de dégager les spécificités du terme, dont la valeur spécialisée semble être la caractéristique principale qui le distingue du mot.

L'analyse détaillée de la Théorie Générale de la Terminologie, formulée par Eugen Wüster, avait fait l'objet de notre premier chapitre. Longtemps estimée comme le seul modèle théorique disponible en terminologie, elle a provoqué des fortes réactions surtout en France à partir de la fin des années 1980, réactions qui se sont concrétisées dans des modèles théoriques alternatifs de la terminologie (§2.4), s'inspirant de la linguistique, des sciences de l'information et des sciences cognitives. La socioterminologie de l'École de Rouen (§2.4.1), représentée par Yves Gambier et François Gaudin, s'inspire des acquis de la sociolinguistique pour proposer une théorie de la terminologie qui prenne en compte la variation. La terminologie textuelle de Monique Slodzian et Didier Bourigault (§2.4.2), en revanche, s'insère plutôt dans le cadre de la linguistique textuelle. En ce qui concerne les modèles théoriques d'inspiration non proprement linguistique, nous avons passé en revue la « théorie des portes » de Cabré (§2.4.3) et l'approche sociocognitive de la terminologie proposée par Temmerman (§2.4.4).

Toutefois, la TGT n'a pas rencontré que des détracteurs : une certaine continuité du modèle wüsterien s'est produite parmi les sémanticiens, comme Pierre Lerat, François Rastier ou Gabriel Otman, très intéressés à la structuration des connaissances, ou chez les logiciens comme Roche. Dans les dernières années, en outre, on a assisté à des tentatives de réhabilitation de Wüster à partir de textes indisponibles en anglais et en français (§2.5).

Pour l'instant, notre travail s'est limité à faire l'état de l'art des acquis de la terminologie. Nous éclaircirons notre point de vue théorique plus loin, lorsque nous examinerons de plus près le questionnement sous-tendant ce travail de recherche.

